

# LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

## UN OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET DE TERRITOIRE

- ❌ Faire un diagnostic partagé n'est pas...
  - Faire une étude de territoire
  - Faire un audit de votre organisation

- ✅ Le diagnostic partagé c'est...
  - Une démarche partagée pour une compréhension et une analyse du territoire
  - C'est un outil qui donne à voir le rôle de votre lieu



### La RECETTE

Comment ?

- en ayant conscience de ses « capacités à faire »
- en se positionnant comme « tiers »
- en ne présupant pas des résultats
- en phasant mais en prenant le temps « nécessaire »
- en coconstruisant la démarche
- en se donnant des axes prioritaires, on ne peut pas tout faire...
- en définissant « les territoires »

# 1

## INFORMER ET MOBILISER

Avec votre équipe, les habitants, usagers, partenaires, collectivités... vous allez :

- Chercher les éléments préalables au diagnostic nécessaires : évaluation du projet, des actions antérieures
- Identifier les acteurs du/des territoire(s)
- Identifier les attentes politiques
- Constituer les « instances » du diagnostic et du projet
- Elaborer la/les démarche(s) de mise en oeuvre du diagnostic partagé et de la démarche participative
- Mobiliser toutes les parties prenantes
- Dessiner les axes prioritaires du diagnostic



Exemple : communication, évènements, réunions publiques, rencontres des partenaires, entretiens...



# 2

## LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Avec votre équipe, les habitants, usagers, partenaires, collectivités... vous allez :

- Engager une dynamique sur le territoire
- Mobiliser les acteurs du territoire
- Permettre aux habitants de s'approprier la démarche pour une meilleure appropriation du projet → Habitants-chercheurs, science citoyenne, tiers-espaces
- Identifier les acteurs, les enjeux, les tendances, les opportunités, les atouts
- Identifier les forces, les faiblesses, les cohérences, les incohérences
- Définir des orientations

Pour cela, vous pouvez mettre en place plusieurs actions :

- Recueil de données froides (données statistiques et théoriques) : ouvrages, rapport d'activités, statistiques Insee et des partenaires ;
- Recueil de données chaudes (données de terrain) : questionnaires, entretiens, réunions collectives selon la démarche définie au préalable dans les « instances » ;
- Restitution et définition des orientations ;
- Validation des orientations prioritaires



# 3

## L'ÉLABORATION DU PROJET

Avec votre équipe, les habitants, usagers, partenaires, collectivités... vous allez :

- Construire les orientations
- Associer les acteurs : montrer que le tiers-lieu n'a pas vocation à répondre à toutes les problématiques mais qu'il doit prioriser
- Définir des objectifs généraux
- Définir des objectifs opérationnels
- Définir un plan d'actions
- Problématiser les constats de la phase de diagnostic
- Analyser la légitimité du tiers-lieu dans ces problématiques et la faisabilité au regard des moyens
- Prioriser les problématiques
- Faire le point sur les compétences en interne (professionnels et bénévoles)
- Définir à partir des problématiques priorisées, les objectifs généraux, opérationnels et le plan d'action
- Restituer le fruit de votre travail auprès des parties prenantes



### ET APRÈS...

- une évaluation régulière et agile
- des habitants contributeurs
- des partenaires impliqués
- un cycle structurant d'innovation sociale